



REGION BASSE-NORMANDIE

DIRECTION DES AFFAIRES EUROPEENNES
ET DES RELATIONS INTERNATIONALES
SERVICE COOPERATIONS INTERNATIONALES ET MOBILITE

**Coopération Décentralisée
entre la Région Basse Normandie,
la Région Rhône-Alpes et la Région Atsinanana,
à Madagascar**

COMPTE-RENDU TECHNIQUE
D'EXECUTION INTERMEDIAIRE DE L'ANNEE 1 DU TRIENNAL MAEE 2010-2012



APDRA-F / APDRA-M



Contact : Sabine GUICHET-LEBAILLY
Service Coopération Internationales et Mobilité
Tél : 02 31 06 95 07
s.guichet@crbn.fr

Programme de coopération triennal entre les Régions Basse Normandie – Rhône Alpes et Atsinanana

Partie 1 : Compte rendu d'exécution technique intermédiaire

- Bilan et perspectives des actions de coopération décentralisée menées en 2010

N.B. : l'année 1 du triennal correspond à la période septembre 2010 à août 2011.
L'année 2 du triennal correspondra à la période septembre 2011/août 2012.

Finalité générale du programme de coopération

Le projet qui réunit deux Régions françaises, Basse Normandie et Rhône Alpes, avec leur partenaire malgache, Atsinanana sur un programme co-construit et partagé a pour objectifs de :

- renforcer les capacités institutionnelles de la région Atsinanana, en accompagnant le processus de décentralisation en cours à Madagascar ;
- soutenir le développement de la Région Atsinanana par une approche territoriale sectorisée.

Introduction :

La période septembre 2010 – août 2011 initie un partenariat remarquable et innovant dans la mesure où il formalise des relations fortes entre deux Régions françaises intervenant avec une même Région malgache.

Ce partenariat a été réalisé dans un grand souci méthodologique et technique basé sur les principes sous tendus par l'appel à projet auquel les Régions Basse Normandie et Rhône Alpes ont répondu.

A savoir :

- Définition par le partenaire malgache des axes d'intervention.
- Alignement des partenaires français sur les objectifs de développement du partenaire malgache.
- Concertation entre les trois partenaires, coordination commune et harmonisation de l'action.
- Approche itérative permettant un suivi et une évolution constante du programme afin de lui permettre d'atteindre les objectifs fixés.

En janvier 2011, ce programme de coopération a eu le plaisir et l'honneur d'accueillir la visite de Monsieur le Délégué Général de l'Action Extérieure des Collectivités Locales (M. Antoine Joly) et de Mme la Responsable de l'action internationale de l'Association des Régions Françaises (Mme Maryse Dusselier). Cette mission a permis aux trois régions partenaires de présenter le fonctionnement de cette coopération multi-région, son approche et les projets mis en œuvre.

Cette mission a permis aux représentants du MAEE et de l'ARF de constater sur le terrain les points évoqués dans ce présent rapport à savoir :

- La qualité du partenariat entre les trois régions et la forte implication de la Région malgache dans la définition, l'animation et le suivi du projet.
- La qualité des projets mis en œuvre.
- La volonté forte des trois partenaires de développer ces projets et ces actions malgré la situation institutionnelle difficile que rencontre le pays.

Ainsi cette première année du triennal commun aux Régions Atsinanana, Basse Normandie et Rhône Alpes a été marqué par :

- La mise en place et la mise en œuvre d'une coordination commune concertée et coordonnée et des efforts importants des trois régions pour permettre la mise en place et l'animation d'une coordination basée sur trois coordinateurs dédiés et un lieu commun (maison de la coopération décentralisée).
- Le développement des anciens projets des deux coopérations bilatérales (coopération Rhône Alpes – Atsinanana et coopération Basse Normandie – Atsinanana) qui, après deux à trois année de maturation commencent à porter leurs effets sur le développement de la Région Atsinanana et qui sont à ce titre valorisés et fortement soutenus par les Région partenaire (pisciculture, formation agricole, commerce équitable, tourisme villageois).
- La formalisation partenariale des nouveaux projets et des projets portés en commun par les trois régions. Cette phase de formalisation, du fait de la méthodologie participative mise en œuvre, a parfois pris plus de temps que prévu ce qui à entraîné un certain retard sur leur mise en œuvre, mais ces projets sont à ce jour formalisés et vont commencer dans les semaines et mois à venir (formation des cadres de la Région Atsinanana, inventaire et valorisation du patrimoine bâti, communication, appui à la définition de stratégies régionales, stratégie de développement touristique).
- Le report de certaines actions du fait de la situation politico-administrative malgache et de ses impacts sur la visibilité politique et financière à court terme (stratégie de développement territorial intégré, dispositif régional d'appui aux communes)

Néanmoins, et malgré la situation politique et administrative complexe à Madagascar, le volontarisme des trois régions partenaires a permis la mise en œuvre du programme de coopération prévu dans l'appel à projet de façon pertinent, méthodique et efficace.

Le plan de ce compte rendu intermédiaire est le suivant :

Une première partie décrit les réalisations techniques de l'année 1 et les perspectives de l'année 2 pour chaque action du programme ;

Une deuxième partie se propose de présenter un état financier du programme.

Thématique transversale 1 : Appui à la gestion, au pilotage, à la coordination, au suivi, à l'évaluation et à la communication des coopérations régionales

ACTION 1 Pilotage et animation des coopérations décentralisées

Rappel des objectifs :

Appuyer la Région Atsinanana dans son rôle de maître d'ouvrage, dans son co-pilotage de la coopération décentralisée avec la Région Basse Normandie et la Région Rhône- Alpes. La soutenir dans son rôle de leader et d'ensemblier, dans le suivi et l'animation des coopérations décentralisées sur son territoire.

Description sommaire :

Sous la responsabilité du Chef de Région et du Secrétaire Général de la Région Atsinanana, la Région Atsinanana recrutera un coordinateur du programme de coopération pour la partie malgache et définira les organes et les outils de pilotage et de gestion des actions de la coopération.

Réalisations en année 1 :

Cette action a été mise en œuvre par la mobilisation pour la Région Rhône Alpes d'une coordinatrice (Mme Virginie LABEAUME RAZAPARANY) et pour la Région Basse Normandie d'un coordinateur (M. Sébastien WELSCH).

Conformément à ce qui a été prévu dans le projet triennal, la Région Atsinanana a responsabilisé un de ses agents spécialement pour suivre les coopération décentralisées. Cet agent (M. Jules Ferdinand ROSA) est un fonctionnaire ayant une bonne connaissance de l'administration malgache, de son histoire et du territoire régional. Il constitue une ressource précieuse pour le programme de coopération.

Ensemble, les coordinateurs ont défini les organes et les outils de pilotage et de gestion des actions de la coopération. Ceux-ci sont :

- Des rencontres hebdomadaires d'échange et de concertation entre coordinateurs et la Région Atsinanana.
- Des rencontres mensuelles entre les coordinateurs et les opérateurs agricoles.
- Des missions communes d'échanges et de diagnostic.
- L'organisation commune et concertée des missions bas-normandes ou rhônalpines venant en Atsinanana.
- La tenue de comités de pilotages annuels.

L'ensemble de ces rencontres a fait l'objet de comptes rendus diffusés auprès des trois régions.

Pour manifester son intérêt pour le programme de coopération et son implication, la Région Atsinanana a même dépassé les prévisions faites en mettant à disposition des coordinateurs une « maison de la coopération » qui accueille les bureaux des deux coordinateurs français, une salle de réunion et le bureau d'une secrétaire, elle-même mise à disposition de la coopération.

Comme prévu aussi dans le programme triennal, le coordinateur d'Atsinanana a été accueilli en mars-avril dans les deux Régions françaises afin de mieux connaître les services des Régions et de rencontrer, en France, les acteurs impliqués dans les programmes de

coopération. Dans une logique d'échange et de mutualisation, il a été proposé à la Haute Normandie d'accueillir le coordinateur d'Atsinanana lors de son passage en France.

Concernant cette action, le programme de coopération a donc totalement atteint les objectifs qu'il s'était assigné et les a même dépassés.

La Région Atsinanana participe activement au processus de pilotage des coopérations, elle organise et suit les actions des coopérations décentralisées sur son territoire via les outils qu'elle a mis en place.

L'appui à la coordination et au pilotage des coopérations décentralisées organisant une coordination concertée et mutualisée entre les trois Régions partenaires apparaît déjà comme une innovation majeure de ce programme et comme un de ses grands succès.

Perspectives en année 2 :

- Poursuite de cette coordination concertée et mutualisée
- Amélioration des outils de pilotage

ACTION 2 Définition et mise en œuvre de la communication que la Région Atsinanana veut donner en interne et en externe à sa coopération décentralisée

Rappels des objectifs :

Appuyer la Région Atsinanana à définir et mettre en œuvre la communication qu'elle souhaite développer autour de ses actions de coopérations décentralisées.

Description sommaire :

Sous le leadership du Secrétaire Général et de la Directrice de la Communication et de l'Information, les Régions françaises appuient la Région Atsinanana à définir son plan de communication sur la coopération décentralisée et à le mettre en œuvre.

Réalisations en année 1 :

- Sur le plan de la communication interne :

Un dispositif d'information continue a été mis en place avec l'aménagement au sein de la « Maison de la Coopération » d'un espace de ressources sur les actions du programme triennal. Des panneaux d'information ont ainsi été réalisés et validés par les coordinateurs des trois régions. Ces panneaux présentent l'approche, le contenu, les budgets, les acteurs et les actions du programme tripartite de coopération

Ce dispositif est alimenté par des actions d'information plus ponctuelles mises en œuvre par la Direction Régionale de la Communication pour faire passer dans les médias locaux les grands moments du projet de coopération : venue de missions françaises, inauguration de sites.

- Sur le plan de la communication externe (niveau national malgache et niveau international) l'action et l'intervention des trois coordinateurs et des équipes régionales a permis de présenter et de faire connaître le contenu, les innovations, et les résultats du programme de coopération lors des rencontres initiées par le ministère malgache de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire (atelier sur la coopération décentralisée à Ivato-mai 2010 ; rencontres en marge de la venue de l'ARF et de la DGCL à Tananarive – janvier 2011...) et, en France, lors des rencontres de l'ARF à Paris et de celles réalisées dans le cadre des rencontres de l'ORU-FOGAR où la Région Basse Normandie est leader du « Core Group » Sécurité Alimentaire.

Perspectives en année 2 :

Pendant l'année 2 du programme cette action va être renforcée et développée afin que la Région Atsinanana en partenariat avec les Régions françaises définisse le contenu de son plan de communication et les moyens techniques retenus.

Le responsable de cette communication institutionnelle de la Région Atsinanana sera accueilli en année 2 au sein des deux Régions françaises, pour un stage d'observation dans les directions de la communication des Régions, cette action sera également réalisée en partenariat avec les réseaux régionaux RESACOOOP et Horizons solidaires, qui ont développé leurs propres outils de communication.

ACTION 3 Appui à la gestion administrative et financière de la coopération décentralisée

Rappel des objectifs :

Appuyer la Région Atsinanana dans la gestion de ses différents engagements institutionnels (moyens logistiques, ressources humaines et financières) relatifs aux actions de coopération décentralisée menées sur le territoire régional.

Description sommaire :

Les deux coordinateurs des Régions françaises, en poste à Tamatave, appuieront le coordinateur de la coopération décentralisée et le gestionnaire affecté à cette politique par la Région Atsinanana dans la mise en place et la mise à jour d'un tableau de bord régional reprenant les engagements institutionnels de la Région Atsinanana concernant les actions de coopération décentralisée. Ce tableau de bord permettra à la Région Atsinanana de piloter administrativement et de suivre financièrement les différentes politiques accompagnées par la coopération régionale.

Réalisations en année 1 :

Des fiches projets présentant les actions des coopérations ont été réalisées par les deux coordinateurs des Régions françaises. Ces fiches projets transmises à la Région Atsinanana sont un commencement de mise en œuvre de cette action qui doit être plus intensément réalisée en année 2.

Des actions d'appui à la gestion de la coopération décentralisée ont été menées (rencontre de travail, rencontres d'information...) pendant les missions du coordinateur et du Directeur du Développement Régional d'Atsinanana,

Perspectives en année 2 :

Mise en place d'un tableau de bord régional

Poursuite des actions d'appui à la gestion par les services des 2 régions françaises lors des missions du coordinateur et du Directeur du Développement Régional d'Atsinanana

ACTION 4 Appui au suivi/ évaluation des actions du programme triennal

Rappel des objectifs :

Appuyer la Région Atsinanana dans la définition, l'élaboration et la mise en œuvre d'outils de suivi/évaluation des actions du programme triennal.

Description sommaire :

Sous le leadership du Secrétaire Général de la Région Atsinanana, définition des objectifs et des outils nécessaires pour réaliser le suivi/évaluation commun et spécifique de chacune des actions du programme de coopération décentralisée.

Réalisations en année 1 :

En novembre 2011 une mission de suivi évaluation composée d'une agent et d'une conseillère régionale de la Région Basse Normandie est venue une semaine en Atsinanana pour réaliser avec les services de la Région, le suivi/évaluation des actions du programme. Cette mission, réalisée en lien avec la coordinatrice de la Région Rhône Alpes a permis lors de plusieurs rencontres trilatérales de mener l'appui prévu dans le cadre de cette action.

Perspectives en année 2 :

Réalisation d'une mission de suivi/ évaluation des actions du programme

Thématique sectorielle 2 : Appui institutionnel

ACTION 5 Définition et mise en œuvre du plan de développement et de la stratégie régionale d'Atsinanana dans le respect des préconisations nationales et internationales

Rappel des objectifs :

Appuyer la Région Atsinanana dans la définition et la mise en œuvre de son plan de développement régional et sa stratégie de gouvernance des projets de développement locaux et des programmes de coopérations décentralisées en matière de :

- développement rural, agricole et piscicole
- développement territorial intégré
- développement du tourisme patrimonial (urbain et rural) et de l'écotourisme
- développement de la formation technique et professionnelle

Description sommaire :

Sous le leadership du Chef de Région, du Secrétaire Général de la Région Atsinanana et du Directeur du Développement Régional (D.D.R.), les Régions françaises appuient la Région Atsinanana à élaborer avec ses partenaires et les acteurs intervenant sur son territoire le document stratégique de gouvernance de ses politiques régionales associant les interventions des coopérations décentralisées.

Pendant le triennal cet outil est élaboré puis mis en place par la Région Atsinanana appuyée par ses partenaires français.

Le mode de gouvernance des projets et des coopérations décentralisées passera par un lien avec les autres coopérations décentralisées de niveau régional intervenant sur le territoire (Région Haute Normandie) mais aussi avec les coopérations décentralisées de niveau communal (Ville du Port, CdC du Bocage d'Athis, Ville se Ste Etienne, Ville de Meylan) et leur partenaires communaux malgaches.

Réalisations en année 1 :

Du fait de la situation institutionnelle complexe traversée par Madagascar, il est délicat de mettre aujourd'hui en œuvre des appuis ambitieux à la définition de plans stratégiques.

Néanmoins, et à la demande du partenaire régional malgache certaines actions d'appui aux stratégies de développement ont été entreprises dans les domaines du :

- développement rural, agricole et piscicole (Action 6)
- développement touristique. (Action 8)
- développement de la formation technique et professionnelle (Action 9)

Action 6 : Appui à la stratégie de développement rural, agricole et piscicole

Cette action a été enclenchée lors d'une première mission exploratoire réalisée du 20 au 29 septembre 2010 par le Réseau de Compétences Agricoles à l'International en Rhône - Alpes – RESAGRI. Cette mission a permis de produire un état des lieux complet des projets agricoles mis en œuvre dans le cadre de la coopération décentralisée, des programmes bilatéraux, et des structures agricoles malgaches. Elle a aussi mis en évidence les attentes

de la Région Atsinanana en termes d'accompagnement de la réflexion pour l'élaboration de son Programme Régional de Développement Agricole (PRDA).

Suite à cette mission, deux lycées bas-normands (le lycée agricole de Coutances et le lycée agricole de Vire), ont pris attache avec l'Etablissement d'Application des Sciences et Techniques Agricoles de Tamatave. A cette fin une mission d'une semaine a été réalisée par trois professeurs et trois élèves de ces lycées.

Perspectives en année 2:

Accompagner méthodologiquement la Région Atsinanana afin qu'elle puisse mettre en œuvre le processus d'élaboration de son Plan Régional de Développement Agricole :

- La méthodologie d'élaboration du PRDA de la Région Atsinanana est définie : rôles des différents acteurs dans l'accompagnement et la mise en œuvre du processus.
- L'ensemble des parties prenantes de la Région Atsinanana s'est approprié la démarche d'élaboration du PRDA.
- Le PRDA 2012-2017 est finalisé.

Cette action de l'année 2 sera portée par AFDI Rhône-Alpes qui assurera la coordination et l'animation globale du dossier en concertation avec la Chambre Régionale d'Agriculture de Rhône- Alpes, RESAGRI et la Chambre d'Agriculture de la Drôme.

Action 8- Appui à la stratégie de développement touristique

Il a été décidé avec la Région Atsinanana et les acteurs du tourisme de missionner une étude sur la question du transport touristique sur le canal des Pangalanes.

Cette étude, mise en œuvre par l'ONG Tétraktys viendra alimenter la réflexion stratégique de la Région Atsinanana.

Action 9- Appui à la stratégie de développement de la formation technique et professionnelle

L'action a pour l'instant consisté à se rapprocher de la Direction Interrégionale de la Formation Technique et Professionnelle et à travailler avec sur les axes de développement sur lesquels les centres de formation d'Atsinanana peuvent être appuyés. Suite à ces échanges, deux lycées de Basse Normandie (Le lycée Laplace de Caen et le lycée Jean Guéhenno de Flers) sont venus en Atsinanana pour étudier avec les centres de formations locaux les axes de développement à mettre en place.

ACTION 10 Définition et mise en œuvre du plan de formation des agents de la Région Atsinanana.

Rappel des objectifs :

Aider la Région Atsinanana à définir et mettre en œuvre les besoins en formation de ses cadres et de ses agents.

Description sommaire :

Sous le leadership du Secrétaire Général de la Région Atsinanana, les Régions Basse-Normandie et Rhône-Alpes appuient la Région Atsinanana dans l'élaboration de son plan de formation des fonctionnaires territoriaux, en lien avec partenaires et acteurs parties prenantes de la question (Ministères malgaches concernés et ENAM, CNFPT, Association des Régions Françaises - ARF, Association des 22 Régions Malgaches – A22RM) Un diagnostic de ses compétences et des besoins en formation de ses cadres est établi, un programme de formations est ensuite proposé puis engagé.

Réalisations en année 1 :

Cette action a commencé lors de cette première année comme prévu par le triennal. Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale a été contacté et a mis à disposition de l'action un expert compétent dans le diagnostic organisationnel et les programmes de formation pour les collectivités locales. Les frais induits par la mission ont été pris en charge par la Basse Normandie dans le cadre du programme de coopération.

Cela a débouché sur une mission d'analyse et d'orientation qui a rencontré à la fois les acteurs basés à la capitale (Ministère, centre de formations) que les agents de deux Régions malgaches (Analanjirifo et Atsinanana).

Le rapport de mission a été visé et amendé par le Ministère et par les trois Régions partenaires puis des orientations de formation comprenant des thèmes, des publics cibles et un échéancier a été co-construit par le CNFPT et les trois régions partenaires (Atsinanana – Basse Normandie et Rhône Alpes)

Conformément à ce qui été prévu dans le programme triennal ce projet est transversal à l'ensemble des Régions malgaches, c'est pourquoi il est proposé de le mettre en place en lien avec les autres coopérations décentralisées régionales franco-malgaches afin d'obtenir une mutualisation des objectifs et des moyens.

Le Ministère malgache de la décentralisation soutien cette action et souhaite que les coopérations bas-normandes et rhônalpines le mettent en œuvre de manière expérimentale avec la Région Atsinanana.

Le processus de mutualisation a été impulsé lors de la rencontre du groupe Madagascar de l'ARF du 17 mai 2011. Il a été décidé, sur la base du rapport fait par le CNFPT de construire une proposition de formation commune aux Régions volontaires.

Perspectives en année 2 :

Mettre en œuvre les premières formations issues du processus de définition des besoins.

Second semestre 2011 :

- Construction et mise en œuvre de formations de mise à niveau des agents de la Région Atsinanana.
- Organisation et mise en œuvre d'outils pour la « Cohésion d'équipe » par la production participative d'outils de gestion et de planification (Plan de travail annuel ; Fiches de postes..)

Premier semestre 2012 :

- Préparation et mise en œuvre de formations individuelles pour des agents de la Région Atsinanana.
- Préparation et mise en œuvre d'échanges de pratiques au niveau interrégional.

Ces actions étant qualifiées par le Ministère malgache de la décentralisation comme d'actions pilotes et expérimentales, il conviendra en parallèle de leur mise en œuvre de suivre la démarche collective des Régions françaises vers des actions communes de formation.

ACTION 11 Accompagnement de la Région Atsinanana dans la mise en place d'un Dispositif Régional d'Appui aux Communes

Rappel des objectifs :

En lien avec les actions mises en œuvre par le Ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire (MDAT), la Région Atsinanana est accompagnée dans la mise en place d'un Dispositif Régional d'Appui aux Communes lui permettant de coordonner et de suivre le développement et le renforcement des compétences des communes.

Description sommaire :

Le MDAT travaille avec ses partenaires sur le développement de l'appui aux communes à Madagascar. La Région, en tant que collectivité et acteur institutionnel chargé du développement territorial et de la coordination de l'action nationale sur son territoire a pour mission de servir de relais et de coordinateur des actions mises en œuvre.

Afin de permettre à la Région de jouer efficacement ce rôle d'interface et de relais entre les projets nationaux et les actions locales, la Région Atsinanana veut développer son service d'appui aux communes et souhaite, pour ce faire, bénéficier de l'expérience et de l'expertise des Régions Basse-Normandie et Rhône-Alpes dans ce domaine.

Réalisations en année 1 :

Phase de construction pendant laquelle 2 rencontres se sont tenues avec le CIEDEL sur la question du FDL dont 1 mission de la Directrice Générale de la Décentralisation....

Dans le cadre de la réflexion sur la formation des agents de la Région, la Région Atsinanana a souhaité intégrer la formation des agents communaux dans le plan de formation élaborée par le CNFPT

Dans la situation politique et institutionnelle actuelle le dispositif régional d'appui aux communes est dépendant de la sortie des lois organiques permettant l'application de la nouvelle constitution.

Perspectives en année 2 :

Suivre le processus mis en œuvre en année 1, construire avec les partenaires et le ministère l'offre de formation pouvant être adressée aux communes de la Région.

Thématique sectorielle 3: Appui à la politique de développement rural, agricole et piscicole.

Les opérateurs de la coopération agricole sont hébergés dans un même lieu (l'ancien Palais de Région, à Mangarano) permettant ainsi la mise en place d'un pôle de compétences facilitant la circulation de l'information, le partage d'expérience, la complémentarité des actions. Ce pôle agricole améliore notamment la visibilité et la lisibilité des actions agricoles du programme de coopération. Il permet aussi aux opérateurs de mutualiser leurs moyens humains, logistiques et d'avoir des implications communes dans certaines actions: pour enrichir l'offre de formation du CEFTAR ou pour répondre aux besoins de sécurité alimentaire de la population. Les rencontres mensuelles organisées dans le cadre de ce pôle agricole ont également l'intérêt de nourrir la réflexion sur la stratégie régionale en matière de développement agricole.

ACTION 12 Accroissement de la production et de la diversité piscicole en Atsinanana

Rappel des objectifs :

Augmenter durablement la production halieutique continentale d'Atsinanana

Réalisations en année 1 :

L'année 1 du triennal s'inscrit dans la continuité, l'opérationnalisation et le développement des actions mises en œuvre les années précédentes.

Mise en œuvre par trois agents permanents de l'APDRA basés à Toamasina avec l'appui d'un conseiller technique expatrié et en lien avec différents acteurs locaux dont la Direction Régionale des Pêches, cette année a vu l'aboutissement d'actions importantes.

Concernant la production piscicole semi intensive en étangs (carpes et Tilapia) :

Suite à la mise au point d'un modèle de pisciculture adapté à la côte est de Madagascar et à l'identification d'entrepreneurs et de paysans volontaires pour bénéficier d'un appui technique à la réalisation d'étangs-barrages, ce volet du programme de coopération a permis la mise en œuvre et la réalisation de trois étangs barrages sur le site de fanandrana. Ces étangs barages ont été empoissonnés en mars 2011.

La première récolte de poissons issue du programme de coopération aura lieu en octobre 2011.

Déjà deux nouveaux étangs-barrages sont prévus sur le site de Fanandrana et deux autres sites sont à l'étude afin de monter en échelle la production piscicole. Ils seront validés d'ici la fin de l'année 1 et ils seront développés pendant l'année 2.

Concernant la formation professionnelle dans le domaine de l'aquaculture :

Cette année, quatre centres de formation ont bénéficié de l'appui de l'APDRA (CEFTAR, CITE, Université de Toamasina, Direction des pêches). Ainsi, en janvier 2011, 114 entrepreneurs avaient déjà bénéficié de cet appui. L'objectif de « 200 producteurs en étang bénéficient de formation et d'appui conseil dans le domaine de la pisciculture semi intensive » sera donc dépassé sur la première année du triennal. Des actions de renforcement spécifiques ont eu lieu à destination des techniciens de la Direction Régionale des Pêches.

Concernant la gestion durable des ressources halieutiques et la conservation de la biodiversité.

Cet axe a été continué pendant la période, et des recherches spécifiques sur un prédateur endémique ont été faites afin d'étudier si celui-ci pouvait être utilisé dans le processus de production de poisson. Un poisson endémique a été identifié et testé (*Glossogobius giuris*). Les tests positifs ont permis de l'utiliser dans les premiers bassins empoissonnés.

Concernant les poissons endémiques suivis par cet axe (*le Masovoatôka, le Saroy, le Fony*) La reproduction des deux dernières espèces a été réalisée avec succès (*le Saroy, le Fony*), par contre concernant le Masovoatôka un model de reproduction n'a pas encore pu être réalisé avec succès. Le partenariat technique avec le Parc environnemental Ivoloïna de l'ONG Madagascar Fauna Group continue et l'APDRA assure le suivi technique des espèces endémiques qui y on été déposées.

Cette action du programme de coopération va faire l'objet d'une valorisation sur le territoire bas normand par l'organisation au second semestre 2011 d'une exposition au Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin où les problématiques et richesses de la biodiversité du canal des Pangalanes seront comparées avec celles des marais normands.

Montée en échelle de l'action.

Pendant la période l'APDRA a déposé auprès de l'AFD une demande de financement au titre du soutien à l'action des ONG. Le projet défendu à Antananarivo par le Directeur du Développement Régional d'Atsinanana a permis l'obtention de fonds. Obtention de fonds qui tenait compte de la participation du MAEE.

Grâce à cet effet levier des fonds de la Région Basse Normandie et du MAEE, l'ampleur du projet va pouvoir croître du double. Un objectif de 60 étangs barrages opérationnels est maintenant prévu pour la fin du triennal, ce qui aura un impact importants sur la production piscicole de la zone et sur l'insécurité alimentaire.

L'équipe régionale de l'APDRA va être augmentée et renforcée par un animateur-conseiller piscicole supplémentaire, un volontaire français et un expatrié africain.

Le souhait de mobiliser un expatrié est issu de la volonté de **promouvoir les échanges Sud-Sud** dans le cadre de cette coopération.

De plus, le lien continu avec la Direction Régionale de la Pêche a permis de communiquer les résultats de cette action au niveau ministère malgache de la pêche. Celui-ci suit cette action avec intérêt et souhaite développer le modèle mis en œuvre en Atsinanana sur les autres Régions de la côte est de Madagascar. L'expérience menée par la coopération décentralisée régionale pourrait donc à terme servir de modèle pour la République de Madagascar.

ACTION 13 Appui au développement de la formation agricole initiale et continue

Rappel des objectifs :

Accompagner la structuration et le développement de la formation agricole en Atsinanana à travers le développement d'un centre de formation pour techniciens animateurs ruraux et l'accroissement du nombre des Maisons Familiales Rurales en Atsinanana.

Réalisations en année 1 :

Le développement de la formation continue : le centre de Formation de Techniciens Animateurs Ruraux (CEFTAR).

Le CEFTAR a été ouvert au premier semestre 2010. L'année 1 du triennal a donc vu la mise en œuvre de la formation et la sortie de la première promotion de stagiaire. Composée de 11 stagiaires et s'exerçant en alternance sur 18 mois, cette première promotion n'a connu qu'une seule défaillance (pour des raisons extérieures à la formation.). Le 23 juin 2011 la cérémonie de sortie a été réalisée et a permis de donner des certificats aux 10 stagiaires. Tous ont réussi les épreuves de fin de cursus alors que le jury, afin d'éviter tout soupçon, était composé de professeurs extérieurs à la structure. Les retours des maîtres de stages sur la qualité de cette formation apportant toute satisfaction, il a été décidé de poursuivre le projet.

Signe de son implication dans le cadre institutionnel malgache et de la volonté d'arriver à faire reconnaître nationalement la formation, le certificat décerné à la première promotion a été signé du Ministre de l'Agriculture et du Chef de Région.

Ainsi, le recrutement d'une seconde promotion a été entrepris au premier semestre 2011. Le programme de formation et sa durée ont été modifiés pour être le plus adaptées possibles aux contraintes locales (coût de la formation, périodes climatiques, organisation modulaire de la formation...). Comme par le passé les formations sont dispensées par des organismes locaux mobilisés pour leurs compétences et la qualité de leurs expertises.

Ce second recrutement a été appuyé par la Région Atsinanana qui a orchestré avec le CEFTAR une campagne de communication télévisuelle et qui a financé (avec la Région Basse Normandie) des bourses pour permettre aux organismes locaux de pouvoir inscrire des stagiaires pour un coût de formation moindre (Cette bourse couvre 50% des frais de formations, les 50% résiduels restant à la charge de l'organisme).

Ainsi ce sont 17 stagiaires qui ont pu être recrutés. Parmi ces stagiaires 16 sont issus de la Région Atsinanana. Les organismes accueillant ces stagiaires sont représentatifs de la diversité des acteurs du développement rural de la Région Atsinanana et sont issus tant de petites ONG (SAF-FJKM, Manao.DE, APDRA), que de projets gouvernementaux (PPRR), que d'une entreprise internationale souhaitant renforcer la qualité de ses formateurs agricoles.

Cette ouverture sur le territoire régional et le développement du nombre des stagiaires laisse espérer un développement durable de cet outil de formation fortement soutenu par la Région Atsinanana.

Une entité juridique autonome a été constituée pour le CEFTAR. Ainsi le premier trimestre 2011 l'association CEFTAR a été enregistrée et son Assemblée Générale constitutive a été

tenue. Son premier Conseil d'Administration est révélateur de l'implication du CEFTAR dans son environnement régional et agricole car en sont membre la Région Atsinanana, Une entreprises agricole locale (La savonnerie tropicale), une ONG locale (SAF-FJKM), l'Université de Tamatave, le Service Régional de l'Elevage...

Pendant cette première année du triennal, les travaux d'aménagement du site ont continué, avec l'installation de faux plafonds, l'achat de mobiliers, la mise en place de parcelles de maraichage...

Le centre continue sa mission d'animateur du réseau des acteurs régionaux du développement agricole en impliquant un nombre important d'acteurs locaux (Alliance Française, APDRA, AVSF, CEDAM, CITE, CTHT, Fofifa, Groupement SRI, MFG, SAF-FJKM, Savonnerie Tropicale, Service Vétérinaire Régional, Université de Tamatave, EASTA...) et en servant de base logistique et technique pour appuyer le renforcement et le développement du lycée agricole publique d'Atsinanana (Etablissement d'Application des Sciences et Techniques Agricoles). Ainsi le CEFTAR a organisé et encadré avec les Régions partenaires la venue de deux lycées bas normands qui vont développer un programme de partenariat et de renforcement avec l'EASTA et qui vont s'impliquer dans l'appui à la stratégie de développement agricole de la Région Atsinanana.

Le développement de la formation initiale : les Maisons Familiales Rurales.

Afin de permettre de développer la formation initiale agricole et suite à quelques retards pris du fait des efforts importants qui ont du être réalisés pour mettre en place et pour développer le CEFTAR, il a été décidé d'augmenter la ressource humaine dédié au développement des MFR en Atsinanana.

Ainsi un ingénieur agronome malgache a été recruté à plein temps en juin 2011 pour développer ces MFR. Un bureau lui a été mis à disposition par la Région Atsinanana au sein du pôle agricole de Mangarano.

Afin de favoriser le développement des MFR et d'atteindre l'objectif de 5 MFR en activité en Atsinanana à la fin du triennal un travail de terrain a été réalisé avec la Région Atsinanana et en plus du soutien politique et technique à la MFR en activité (MFR d'Antanambao Manapotsy) des actions d'identification de zones pertinentes pour de nouvelles MFR ont été entreprises. Ainsi deux territoires ont été identifiés (District de Brickaville et District de Vatomaniry) et pour permettre le développement des MFR sur ces territoires deux stagiaires du CEFTAR vont avoir, pendant leur alternance, mission de développer des MFR sur ces territoires.

Dans le cadre de la mutualisation et l'harmonisation des actions, des démarches concertées avec la Région voisine d'Analanjirifo et son partenaire français la Région Bretagne sont en cours et permettraient peut-être le développement à Fénéry une MFR.

ACTION 14 : Appui à la Création et au développement de marchés solidaires et équitables pour les petits producteurs de fruits, de sucres et d'épices de la région Atsinanana

Rappel des objectifs :

Accès durable à des marchés plus rémunérateurs et dans des conditions sociales, économiques et environnementales durables afin de contribuer à améliorer et sécuriser les revenus des producteurs

Réalisations en année 1 :

Depuis 2006, l'Association ManaoDE propose un accompagnement technique et commercial auprès d'organisations de producteurs de la Région Atsinanana respectant les règles du commerce équitable. L'Association a initié en 2009 la création d'une coopérative malgache,

PACCO (Produits Agricoles et Artisanaux de la Côte Orientale) dont la vocation principale est de « faciliter l'accès aux marchés » des organisations régionales partenaires. Paaco regroupe aujourd'hui 14 groupements de producteurs et commercialise la canne à sucre, la banane, le piment.

L'activité de l'année 1 s'est essentiellement concentrée autour de l'appui au développement de la filière sucre autour des objectifs suivants :

Le renforcement de la capacité de production des planteurs (144 tonnes de boutures plantées, couvrant une surface de 18,5 Ha)

La mise aux normes de l'unité de transformation et de ses équipements (construction d'un nouveau bâtiment, acquisition de matériel de contrôle et d'analyse sanitaire, etc.)

La mise en place de la certification BiO et ESR d'Ecocert et d'un système de contrôle interne
L'appui à la gouvernance de la coopérative PAACO

La coopérative PAACO commercialise aujourd'hui sur le marché équitable « labellisé » auprès de la coopérative française « Ethiquable ».

Ce projet fait vivre aujourd'hui plus de 30 familles et emploi près de 15 ouvriers pendant 8 mois de l'année (mai à décembre). Le produit est valorisé à 3 000 Ariary / Kg au lieu de 2 000 en sucre normal blanc. La démarche évite aux producteurs des fluctuations éventuelles des cours du marché.

Perspectives en année 2 :

La pérennité de la démarche implique un développement de l'activité au delà de la filière sucre. Paaco travaille actuellement à l'élaboration d'un programme de diversification avec le concours de différents organismes d'appui de la Région Atsinanana. L'activité devrait notamment se concentrer autour de la filière banane avec des perspectives de commercialisation sur le marché local, régional et national.

ACTION 15 Appui au développement des filières maraîchage et élevage à cycle court pour les marchés locaux de la Région Atsinanana

Rappel des objectifs :

Améliorer l'accès et la qualité des produits locaux d'origine animale et végétale dans les marchés de la Région Atsinanana

Réalisations en année 1 :

La première année a été consacrée aux études de base et aux formations des producteurs. Une équipe locale composée d'1 coordinateur de projet et de 2 assistants techniques a été recrutée durant le 1^{er} trimestre 2011.

En ce qui concerne la filière maraîchage :

12 sites de démonstration ont été installés, dont certains sont déjà mis en culture et d'autres en cours de préparation (démarrage de la contra saison)

En ce qui concerne l'élevage :

Un contrat de collaboration entre AVSF et la vétérinaire de Vatomanndry est en cours
3 communes pilotes dans la partie Sud de la Région Atsinanana ont été retenues pour le démarrage du projet

ACTION 16 Appropriation et adaptation du concept des PNR français dans le cadre du projet de développement territorial intégré

Rappel des objectifs :

Organiser les conditions d'un transfert du concept des PNR français adapté auprès des autorités Malgaches et des partenaires institutionnels de la région Atsinanana

Description sommaire :

Le concept des PNR correspond à une démarche de développement local s'appuyant sur le patrimoine reconnu et partagé d'un territoire. Il associe l'ensemble des acteurs autour d'un projet qui « fait sens » (société civile, associations, famille, collectivités locales et territoriales) de la phase initiale jusqu'à sa mise en œuvre, portée par les élus locaux.

Ce type d'outil constitue un moteur de développement, il présente aussi une manière de développer la gouvernance locale participative.

Le projet propose aux autorités régionales et aux partenaires institutionnels de la région d'Atsinanana un processus d'appropriation du concept des PNR s'appuyant sur la mobilisation du laboratoire pluridisciplinaire de l'université de Tamatave.

La connaissance acquise par le laboratoire sur le concept abondera les réflexions mises en débat au niveau institutionnel puis avec la société civile. L'université constitue donc un des moteurs du mécanisme d'appropriation sans être le lieu de décision des modalités de mise en œuvre éventuelle du concept.

Réalisations en année1 :

Suite à la venue, lors de la phase précédente, d'un étudiant de l'Université de Tamatave en Basse Normandie pour étudier le concept de PNR, la première année du triennal se concentre sur le suivi de la réalisation d'un mémoire présentant le concept de PNR et les adaptations possibles au terrain malgache et sur la sensibilisation des acteurs d'Atsinanana à ce concept.

Ainsi, lors de la venue du Directeur du Développement Régional d'Atsinanana en Basse Normandie il a été organisé une visite et une présentation du PNR des Marais du Cotentin et du Bessin afin de lui expliquer le fonctionnement de cet outil et de le sensibiliser sur ses intérêts.

Deux rencontres de suivi et d'information ont été organisées par l'étudiant en charge du projet (en novembre 2010 et en mai 2011) pour présenter à l'université de Tamatave, à la Région Atsinanana et à la Direction Régionale de l'Environnement l'avancée de ses recherches.

Afin de permettre à cet étudiant de mener ses recherches dans de bonnes conditions, une convention a été réalisée entre le PNR des Marais du Cotentin et l'employeur de l'étudiant pour lui permettre de libérer du temps pour ses recherches et une autre convention a été passée avec l'Université de Tamatave pour permettre un transfert de fonds permettant de financer les frais de recherche.

Avant la fin de la période, deux professeurs de l'Université de Tamatave viendront en Basse Normandie étudier à leur tour le concept PNR afin de leur permettre, à leur retour en Atsinanana, de mieux appuyer les recherches qui vont avoir lieu dans ce domaine.

Un technicien du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin viendra de nouveau en Atsinanana continuer l'information et la sensibilisation des acteurs malgaches sur cet outil de développement.

ACTION 17 Appui à l'inventaire du patrimoine du XXème siècle de la Région Atsinanana et en particulier de la communauté urbaine de Tamatave.

Rappel des objectifs :

Dans le cadre de son projet de développement touristique, aider la Région Atsinanana à identifier et promouvoir le patrimoine du XXème siècle de la Région et en particulier de la communauté urbaine de Tamatave.

Description sommaire :

Le tourisme en Atsinanana, malgré ses potentialités urbaines et culturelles, est quasiment exclusivement orienté vers le tourisme balnéaire (Foulpointe) et environnemental (Canal des Pangalanes). Cela réduit l'impact de cette activité sur la ville de Tamatave, chef lieu de la Région et dotée d'opportunités sous exploitées et méconnues de tourisme urbain et architectural. En effet, le patrimoine bâti et historique créole qui marque fortement l'urbanisme de Tamatave et de sa région représente une richesse touristique que la Région Atsinanana souhaite valoriser.

Ce tourisme urbain est d'autant plus pertinent que la ville de Tamatave possède les infrastructures d'accueil et de services adéquats et qu'elle possède un patrimoine bâti important et de grande qualité (Architecture art nouveau et créole).

Sous le leadership du Directeur Régional du Tourisme et du Directeur du Développement Régional, et en partenariat avec la Commune de Tamatave et la Commune du Port, les Régions Basse-Normandie et Rhône-Alpes appuient la Région Atsinanana à identifier le patrimoine du XXème siècle de la Région et en particulier de la communauté urbaine de Tamatave, à formaliser ses opportunités de valorisation touristique, à sensibiliser les acteurs du développement d'Atsinanana sur la valeur de ce patrimoine et à mettre en œuvre un plan de mise en valeur et de promotion touristique et culturel de celui-ci.

Réalisations en année 1 :

Afin de permettre la mise en place d'un inventaire du patrimoine de la Région Atsinanana, une mission conjointe des services de l'inventaire de la Région Rhône Alpes et de la Région Basse Normandie a été organisée en novembre 2010.

Cette mission a permis de rencontrer les différents acteurs mobilisables et compétents dans le domaines de l'identification du patrimoine et sa valorisation (Région Atsinanana, université de Tamatave, association de promotion du patrimoine, office du tourisme, conseiller techniques..) et la constitution d'un plan d'action pour mener l'inventaire.

Ce plan d'action, validé par la Région Atsinanana, propose les étapes suivantes :

- Recrutement d'un chercheur en charge de l'étude
- Equipement et mode de fonctionnement
- Cadre opérationnel
- Encadrement de l'opération d'Inventaire
- Programmation de l'opération d'inventaire (1ere phase : 2011-2013)
- Valorisation des travaux

Suite à cette mission, deux chercheuses ont été identifiées. Une en France, qui traitera les archives d'Aix en Provence, une à Madagascar qui traitera les archives malgaches et qui réalisera une étude sur ce qui fait patrimoine en Atsinanana.

Le CRECET (Centre Régional de Culture Ethnologique et Technique) a été identifié comme pouvant apporter un appui technique au projet. Avant la fin de la première année du triennal une contractualisation sera passée avec le CRECET pour suivre la réalisation de l'étude sur le patrimoine malgache.

Perspectives en année 2 :

Pendant l'année deux du triennal l'étude sur ce qui fait patrimoine et l'analyse des archives tant françaises que malgache sera réalisée, la démarche scientifique d'inventaire sera organisée par les services des régions françaises sera lancée.

ACTION 18 Appui au développement éco-touristique sur le canal des Pangalanes

Rappel des objectifs :

Cette action, qui répond à une sollicitation de la Région Atsinanana auprès de la Région Rhône-Alpes pour que celle-ci accompagne le développement touristique du canal en même temps que sa sauvegarde naturelle, entend appuyer la Direction Régionale de l'Environnement, des Forêts et du Tourisme (DREFT) dans la mise en place d'un circuit éco-touristique le long du canal.

Description sommaire :

Le programme triennal permet d'aborder l'appui au développement touristique du canal des Pangalanes par quatre sous-actions distinctes mais complémentaires, qui sont toutes pilotées dans un cadre de concertation présidé par le Directeur du Tourisme et de l'Environnement, cadre d'ores et déjà en place. Ces sous-actions sont :

- 1- la finalisation des sites de restauration et d'hébergement dans trois villages au bord de l'eau, villages déjà identifiés et intégrés à la démarche : opérateur Tétraktys en appui à la Direction Régionale de l'Environnement, des Forêts et du Tourisme (DREFT)
- 2- l'accompagnement des opérateurs touristiques pour qu'une offre de transport par pirogue sur le canal soit proposée aux touristes à coût réduit et empreinte écologique faible : opérateur Tétraktys en appui à l'Office régional du Tourisme
- 3- une action de préservation et reboisement de la forêt littorale de Vohibola, située dans un village où se trouve un site éco-touristique en cours d'aménagement par l'ONG Tétraktys : opérateur l'ONG « L'homme et l'environnement » basée à Tamatave, en appui à la Direction Régionale de l'Environnement, des Forêts et du Tourisme (DREFT)
- 4- une action de renforcement de la promotion de la destination : opérateur l'Office régional du Tourisme appuyé un office du tourisme en cours d'identification en Rhône-Alpes et/ou en Basse-Normandie.

L'enjeu de cette phase triennale est la mise en œuvre d'une action globale sur la sous-thématique « Appui au développement éco-touristique sur le canal des Pangalanes », association l'ensemble des acteurs de la filière Tourisme, que sont les villageois, les opérateurs privés (logeurs, loueurs de bateaux, guides touristiques, restaurateurs...), l'Office régional du Tourisme, l'Université et la DREFT.

1- Aménagement de sites de restauration et d'hébergement dans trois villages du Canal des Pangalanes

Les trois sites ont été identifiés en 2007 par une structure rhônalpine spécialisée dans le secteur du tourisme durable, l'ONG iséroise Tétraktys en étroite concertation avec la Région Atsinanana, la Direction Régionale de l'Environnement, des Forêts et du Tourisme (DREFT) et l'Office régional du Tourisme.

Réalisations en année 1 :

Réalisation de deux missions de suivi par l'ONG Tétraktys (du 20/09/10 au 02/10/10 et du 17/03/11 au 30/03/11)

Finalisation et inauguration d'un site lors de la Journée Mondiale du Tourisme (26/09/10).

Démarrage des travaux d'un second site. La partie « restaurant » est déjà finalisée

Tenue de deux Comités d'orientation du programme

Poursuite des cours de français fonctionnel auprès des membres des trois coopératives

Perspectives en année 2 :

La finalisation des sites d'hébergement et de restauration

L'appui à la commercialisation du circuit

2- Amélioration de l'offre de transport touristique sur le Canal des Pangalanes

Le canal des Pangalanes souffre d'un accès couteux qui limite indiscutablement sa fréquentation. De plus, il n'existe pas aujourd'hui de « mode d'emploi », d'explications pour des touristes individuels ou en petits groupes souhaitant se rendre sur le canal. Les moyens de transports pour accéder au canal étant divers (accès par voiture, train et bateau), il est nécessaire de proposer un document présentant les intérêts touristiques du canal et les moyens d'y accéder. Les acteurs de la région Atsinanana ont décidé de se lancer dans un programme d'amélioration de l'offre de transport touristique sur le canal des Pangalanes. Les intérêts étant multiples, il s'agit d'une démarche de réflexion commune qui doit permettre d'éclairer ces mêmes acteurs sur la stratégie à adopter et les actions à mettre en place.

Réalisations en année 1 :

Réalisation de consultations auprès des acteurs concernés par le transport sur le Canal des Pangalanes (Directions régionales, opérateurs privés, Office Régional du Tourisme, etc.)

Définition des termes de référence de l'étude (choix de l'opérateur, de la méthodologie,

Démarrage du diagnostic (collecte de données, entretiens avec les acteurs concernés)

Perspectives en année 2 :

Poursuite du diagnostic

Tenue d'un atelier régional : réflexion collective et détermination des grandes orientations et des actions prioritaires à mettre en place

Rendu final de l'étude / validation des actions prioritaires par la région Atsinanana

3- Action de préservation et de reboisement de la forêt littorale de Vohibola

La forêt de Vohibola a été donnée en gestion par contrat à l'ONG L'Homme et l'Environnement par l'Administration des Forêts en 2001 pour une durée de 25 ans. Le projet ambitionne globalement de soutenir le développement local et la conservation de la forêt grâce à une approche holistique et l'intégration de la population dans toutes les prises de décision.

Réalisations en année 1 :

Restauration de 12 Ha de forêt, soit environ 10 000 arbres plantés à partir d'espèces natives de la forêt et 2 000 essences aromatiques indigènes.

Suivi écologique des zones reboisées : les coordonnées géographiques des zones plantées ont été notées et transposées dans une carte de reboisement. Cela permet de faciliter le suivi du reboisement notamment en termes d'interprétations des données qui peuvent être groupées en fonction de la localisation (une fiche de reboisement pour chaque Ha reboisé). A titre indicatif, la campagne de reboisement 2010 a enregistré un taux de mortalité de 35%. Un chiffre élevé dû aux effets du changement climatique qui commence à se ressentir sur terrain (faible précipitation, élévation de la chaleur...) Pour pallier ce taux de mortalité, un regarnissage est effectué afin de garantir la restauration du corridor.

Perspectives en année 2 :

Les démarches d'inscription de la forêt de Vohibola en Aires Protégées sont en cours, Une meilleure concertation et coordination avec le projet Tétraktys sont attendues.

4- Une action de renforcement de la promotion de la destination

Cette action est mise en veille jusqu'à ce que le processus électif de la Direction de l'Office Régional du Tourisme soit finalisé.

ACTION 19 : Appui au développement d'une filière de formation initiale et continue aux métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme au sein de l'Université de Tamatave

Rappel des objectifs :

L'objectif de l'action est le renforcement de l'offre de formation initiale et continue de l'Université de Tamatave dans le secteur du tourisme, et plus particulièrement sur les métiers de l'hôtellerie et de la restauration, ainsi que de la promotion touristique.

Description sommaire :

L'Université de Tamatave et de la Direction Régionale de l'Environnement, des Forêts et du Tourisme (DREFT) ont sollicité la Région Rhône-Alpes pour que celle-ci accompagne la mise en place à Tamatave et à Foulpointe d'une filière de formation aux métiers de l'hôtellerie et du tourisme. Cette filière se concrétise, au sein de l'Université de Tamatave, par :

- 1- la création d'un Centre de Formation aux Métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme
- 2- la mise en place d'une section de formation / recyclage de guides touristiques, en lien avec l'association des guides locale
- 3- le développement d'une formation diplômante dans le secteur du marketing territoriale / promotion touristique.

La Région Rhône-Alpes entend apporter un appui à chacun de ces trois axes, en associant à chaque maître d'œuvre malgache un partenaire rhônalpin spécialisé.

Réalisations en année 1 :

L'action est encore en construction. Plusieurs consultations ont pu être menées tout au long de l'année sans toutefois parvenir à une stratégie commune entre les acteurs.

Perspectives année 2 :

Redéfinir le projet et les modalités de mise en œuvre. Il est notamment prévu la venue d'une délégation d'Atsinanana pour un temps d'échanges, et de rencontres avec le Lycée de Thonon Les Bains en Rhône- Alpes.

Partie 2 : Compte rendu d'exécution financière